

Lettre au super-marché Carrefour de mon quartier

Monsieur le Directeur,

Client et voisin de votre établissement depuis sa création, j'ai constaté il y a deux ans l'installation d'un rayon « HALLAL » (le mot s'écrit en fait HALAL), signifiant que vous plongez dans le communautarisme commercial, Halal étant un terme religieux.

Tout récemment vous récidivez plus gravement en exposant sur cinq étagères des livres islamiques. J'ai pensé que votre supermarché versait dans le religieux et que j'allais trouver à côté de ces livres islamiques des ouvrages sur d'autres religions de France : christianisme, première religion de France, judaïsme, bouddhisme... Peine perdue. Il n'y avait rien d'autre sinon le règne de l'islam. Votre magasin se ferait-il le prosélyte de cette religion puisqu'il ne propose que ces livres-là ? Je pense que votre enseigne se devrait de respecter un minimum de neutralité à l'égard de l'ensemble de sa clientèle. Le marketing ne permet pas tout et vous risqueriez bien de perdre des clients attachés à la valeur de l'égalité et à l'esprit laïque de la France.

Je souhaiterais savoir si vous avez contrôlé les publications de la maison d'édition et ceux qui la subventionnent. Je souhaiterais aussi savoir quels sont vos arguments pour que vous donniez l'exclusivité à ces publications religieuses.

Dans les étapes suivantes, vous aurez à prévoir un rayon halal à la boucherie et au rayon volailles, la disparition de tout produit à base de porc, d'alcool, le refus des caissières et employés musulmans de manipuler des produits interdits (cf certaines fatwas sur ce sujet) et pourquoi pas l'installation d'un lieu de prière dans la galerie commerciale...

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Laïca

13/10/2007

P.S. La réponse de la direction était laconique : « C'est une opération ponctuelle ». Dans la semaine, les livres religieux mis en vente ont disparu des rayons.